

<http://www21.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article1539>



# Intervention des IA-IPR d'EPS auprès des coordonnateurs collège - décembre 2017

- Ressources
- Formations institutionnelles



Date de mise en ligne : jeudi 7 décembre 2017

---

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

---

**Les sujets abordés par les IA IPR d'EPS lors de ces 3 journées :**

**Le PPCR**

**Le savoir-nager**

**L'accompagnement des collèges dans l'actualisation de leur projet pédagogique**

**La circulaire sur l'enseignement des APPN**

**La formation académique escalade**

Depuis le premier septembre 2017, le PPCR s'applique à tous les fonctionnaires de la fonction publique.

Il a pour objectifs :

1. Une amélioration des carrières de tous

2. La revalorisation de la rémunération des personnels enseignants

3. De nouvelles modalités d'évaluation et d'accompagnement des enseignants.

4. La prise en compte de la valeur professionnelle et des conditions d'enseignement

vDécret n°2017-786 du 5 mai 2017 (modification du statut particulier des personnels enseignants et d'éducation)

vArrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en oeuvre des RDVC des personnels enseignants, d'éducation et psychologues scolaires (grilles d'évaluation)...[Lire la suite du document.](#)